

## Notes Explicatives

servant à développer l'esprit de la Constitution de la  
Fédération Nationale.

### 1. *Qu'est-ce que la Fédération Nationale ?*

La Fédération Nationale est la réunion dans une institution nationale de toutes les associations de femmes qui comptent dans leurs rangs des canadiennes-françaises catholiques.

### 2. *Quel est le but de la Fédération ?*

Le but de la Fédération est d'offrir aux canadiennes-françaises le milieu qui leur permettra de communiquer ensemble pour s'aider dans la vie, se développer et progresser sans cesse.

### 3. *Pourquoi la Fédération fédère-t-elle des sociétés au lieu de recruter des membres individuels ?*

Parce que la Fédération doit prendre conscience de besoins généraux et acquérir la connaissance précise de la condition des individus dans chaque classe. Or personne, mieux que les intéressés s'exprimant par la voix de leur association particulière, n'est en état d'indiquer avec justesse cette véritable condition et d'en exprimer les aspirations et les besoins.

### 4. *Les associations qui forment la Fédération sont-elles toutes de même nature ?*

Non, on les divise en trois classes, savoir :

Oeuvres de charité.

Oeuvres économiques.

Oeuvres d'éducation.

### 5. *Expliquez la nature de chacune d'elles ?*

Les œuvres de charité sont celles qui sont organisées en vue de soulager et d'aider gratuitement le prochain.

Les œuvres économiques sont celles qui ont pour objet de développer les intérêts économiques de la femme, et d'aider celle-ci à améliorer les conditions matérielles de son existence.

Les œuvres d'éducation sont celles qui ont pour objet de développer et d'élever l'individu.